



# BULLETIN MUNICIPAL

Site internet de la commune : [www.commune-faramans.fr](http://www.commune-faramans.fr)

## Conseil municipal du 21 février 2019

JMR/MCV

### 1. Comptes administratifs 2018

Le conseil municipal a validé à l'unanimité les comptes administratifs 2018 suivants :

- **Assainissement :**

*Exploitation* : résultat de clôture avec un excédent de 33 203,87 €.

*Investissement* : résultat de clôture avec un déficit de 7 549,02 €.

**Le solde d'exécution cumulé (2017 + 2018) s'élève à + 182 067,32 €.**

- **Commune :**

*Exploitation* : résultat de clôture avec un excédent de 91 117,47 €.

*Investissement* : résultat de clôture avec un déficit de 123 781,74 €.

**Le solde d'exécution cumulé (2017 + 2018) s'élève à + 433 160,79 €.**

### 2. S.I.E.A. (Syndicat Intercommunal d'Énergie et d'E-communication de l'Ain) :

L'Assemblée générale du 15 février 2019 a défini les principaux enjeux pour 2019 :

- **Transition énergétique :**

Lancement des études en vue du projet ISOL'01 (projet d'isolation des combles perdus des immeubles communaux). L'enquête préliminaire lancée auprès des communes et intercommunalités sera close le 05 mars. Les appels d'offre pour les projets retenus seront effectués en 2019 et les travaux réalisés en 2020.

- **Économies d'énergie :**

Dans le cadre du développement de l'éclairage LED, mise en place d'une aide financière pour la modernisation des points lumineux de voirie récemment installés. Cette aide dépend de l'âge du matériel remplacé et varie de 7 % pour 1 an d'ancienneté à 100 % pour 15 ans.

- **Fibre optique :**

⇒ Nomination d'une directrice à la Régie RESO-LIAin, dont l'objectif est de permettre l'accès au Très Haut Débit de l'ensemble des particuliers, des entreprises et des collectivités de l'Ain. Site internet : <http://reso-liain.fr/>.

⇒ Programme de déploiement des prises raccordables : 36 000 en 2019, 68 000 en 2020 et 68 000 en 2021. Il est ainsi prévu que le déploiement soit achevé fin 2021.

⇒ La liste des communes déployées en 2019 sera annoncée lors de l'AG du 09 mars.

Informations relatives aux assemblées générales du SIEA (site internet du SIEA) :

→ <http://www.siea.fr/presentation/90-les-assemblees-generales-du-siea.html>

### **3. C.C.P.A. (Communauté de Communes de la Plaine de l'Ain) :**

MM Charles de la VERPILLIÈRE (député), Christian BUSSY (maire de Meximieux) et Romain DAUBIÉ (maire de Montluel), sont intervenus auprès de la SNCF pour protester contre la fermeture des guichets des gares SNCF de Montluel et Meximieux intervenue le 1er février.

### **4. Travail des commissions :**

- **Bois communaux :**

56 chênes ont été coupés sur les parcelles 5 à 9. Les têtes des chênes coupés sont donc proposées à l'affouage. Les personnes intéressées par ces coupes de bois sont priées de contacter Hubert FOURNAND (06 07 49 49 85) ou Michel FORESTIER (06 79 96 63 37).

Le bois coupé sera facturé aux affouagistes 5 € le stère ou 11 € le moule.

### **5. Questions diverses :**

- **Grand Débat National :**

Le cahier de doléances déposé à la mairie sera retourné en préfecture le 22 février.  
Pour contribuer en ligne :

<https://granddebat.fr/pages/bienvenue-sur-lespace-de-contributions>

La municipalité de Montluel organise un grand débat le 04 mars, auquel sont conviées les communes de moins de 900 habitants. Les Faramandardes et Faramandards ont donc la possibilité d'assister à ce débat s'ils le souhaitent.

Information : <http://www.ville-montluel.fr/Grand-debat-national-a-Montluel.html>

- **Aides publiques pour travaux :**

Des aides publiques peuvent être accordées sous certaines conditions aux propriétaires occupants et propriétaires bailleurs, pour améliorer la performance énergétique et/ou l'habitabilité d'une résidence principale ou d'un logement locatif.

Pour en savoir plus et être accompagné dans les démarches, contacter :

⇒ **URBANIS – 04 82 91 85 03** ([www.clicrdv.com/urbanis-Lyon](http://www.clicrdv.com/urbanis-Lyon))

L'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat est portée par la Communauté de Communes de la Plaine de l'Ain, en partenariat avec l'Agence Nationale de l'Habitat et le Conseil Départemental. Elle concerne les logements situés sur le territoire de l'intercommunalité.

### **6. Prochaines manifestations :**

- **Dimanche 03 mars :**

→ **Concours de belote** organisé par le *Temps de vivre*.

- **Dimanche 24 mars :**

→ **Nettoyage de printemps** organisé par la Municipalité et la Société de chasse. Rendez-vous à 9 h sur le parking de la salle polyvalente pour tous les bénévoles qui voudront bien se mobiliser pour que notre commune reste propre et accueillante. Cette matinée sera suivie d'une collation.